

## La mort de Mirabeau (1749-1791)\*

par P. HILLEMAND, J. DI MATTEO et E. GILBRIN

L'immense popularité de Mirabeau explique la très vive émotion soulevée par sa mort. Et, comme si souvent en pareil cas, le bruit de son empoisonnement courut avec une telle insistance, que la Justice s'en émut. Sur réquisition de l'accusateur public, le Tribunal de 1<sup>er</sup> arrondissement décida de faire pratiquer son autopsie, en présence de 44 médecins, du Juge du Tribunal, assisté de son greffier et de l'accusateur public. Etaient présents également des officiers municipaux, des délégués de la famille, six voisins et sept personnes désignées par la foule amassée dans la rue.

Après avoir rappelé les antécédents du tribun, nous retracerons son observation clinique, telle que Cabanis (1) nous en a laissé le récit. Puis après avoir rapporté le procès-verbal de l'autopsie, nous discuterons les divers diagnostics qui peuvent être envisagés.

### I. *Les antécédents*

Ses antécédents étaient très chargés. Cet homme d'une constitution athlétique était un très grand nerveux (2). Il avait abusé de la vie sur tous les plans : grand mangeur, il avait une passion effrénée pour les femmes, manifestation, peut-on dire, du « satyriasis » qui le tourmenta toute sa vie et qui se serait manifesté même après sa mort pour Lucas de Montigny (?). Il aurait exagéré cette passion par la prise d'aphodisiaques. Mais en même temps son activité était prodigieuse (Goethe). Il travaillait jour et nuit, dormant à peine. Sa campagne électorale avait été épuisante et il préparait avec le plus grand soin ses discours, ses dossiers, ses interventions à la tribune de l'Assemblée.

---

(\*) Communication présentée à la séance du 23 avril 1977 de la Société française d'histoire de la médecine.

(1) Le récit de Cabanis, son médecin et ami, fut rédigé dans la première semaine d'avril 1791, aussitôt après sa mort.

(2) On avait pu dire que « s'il avait les muscles d'un Hercule, il avait les nerfs d'une femme vaporeuse et délicate ».

Cependant s'étaient manifestés chez lui, de bonne heure, des incidents pathologiques. Il avait présenté des hémorragies lors de son internement à Vincennes. Il semble qu'il se soit agi d'épistaxis, bien que Duchenne ait pensé à des hématuries.

Il était sujet aux coliques néphrétiques (3). Elles auraient débuté à l'âge de 22 ans et se reproduisirent en 1776, 1779, 1780, 1790 et du 29 janvier au 14 février 1791.

Des troubles oculaires s'étaient manifestés à plusieurs reprises ; en 1780 à la Bastille ; Chamseru (4) l'aurait soigné en 1789 pour une ophtalmie de l'œil gauche accompagnée d'une tumeur du cou sous l'oreille droite ; en 1790, il fut obligé de monter à la tribune avec un bandeau sur les yeux et pendant sa présidence, il dut pour cette raison s'arrêter pendant deux ou trois jours.

Au printemps 1789, il fut atteint d'un ictère probablement fébrile et fin octobre, début novembre de la même année, il fut pris d'une colique très violente, qui, à la suite de la prise de vomitifs, se termina par des vomissements de bile (5).

A plusieurs reprises, il avait accusé des crispations diaphragmatiques avec un malaise douloureux de l'orifice supérieur de l'estomac ; tout se terminait par des déjections bilieuses.

En 1789, ses collègues de la Constituante avaient remarqué qu'il lui arrivait parfois de chercher ses mots.

En 1791, Volney avait raconté à Cabanis, que s'étant penché brutalement en avant, il avait été pris de douleurs précordiales, accompagnées d'angoisses, douleurs si violentes qu'il avait failli tomber en faiblesse.

A tout cela, il faut ajouter des œdèmes, des douleurs rhumatismales, une sensation de découragement avec idées de mort prochaine.

## II. *La dernière maladie*

Après la poussée de coliques survenue au début de février 1791, Mirabeau allait mieux, mais ses cheveux ne bouclaient plus (6). Il se livrait à des

---

(3) En 1780, il écrivait à sa femme : « Ma santé est bien mauvaise. Je suis tourmenté au plus haut point de la néphrétique à laquelle vous m'avez déjà vu attaqué ; de gravelle, menacé de la pierre et de perdre la vue. »

(4) L'ophtalmie aurait été fréquente chez les députés et les spectateurs de l'Assemblée, du fait de « l'insalubrité » de la salle. Au cours d'une poussée, il aurait suivi les conseils d'Ysabeau, qui soignait à Gien Sophie de Monnier.

(5) Cet accident semble l'avoir marqué, car il déclarait : « C'est le passage de l'été à l'automne. » Même on avait, déjà, pensé qu'il avait été empoisonné.

(6) Cabanis avait remarqué que, quand Mirabeau se portait bien, ses cheveux naturellement bouclés, se prêtaient à merveille à la frisure, mais que, quand il était malade, les ondulations s'effaçaient. « Aussi, quand je m'informais de sa santé, mes premières questions à son valet de chambre roulaient sur ce phénomène. »

excès (7). Le lendemain, 26 mars, il fut pris, dans sa maison d'Argenteuil « Le Marais » d'une nouvelle colique abdominale, accompagnée d'une angoisse inexprimable. Rentré à Paris le lendemain matin, il tint à se rendre à l'Assemblée où se discutait le régime des mines. Il montait cinq fois à la tribune. Épuisé par ces efforts, ils rencontrèrent dans les couloirs, son ami le Dr Lachèze et ce dernier lui dit : « Vous vous tuez ». Mirabeau repartit avec lui à Argenteuil. Il dîna légèrement et sa nuit fut mauvaise. Il était pris de douleurs avec angoisse. Lachèze voulait faire venir Cabanis qui était à Auteuil chez Mme Helvetius. Mais il refusa de déranger son ami. Souffrant beaucoup, il rentra à Paris et se rendit chez lui (8). Il peina pour monter son escalier, mais Cabanis était absent. Après avoir pris un bain chaud aux Bains chinois, ses douleurs s'étant calmées, il se rendit avec Lachèze à la Comédie italienne. Mais, dans sa loge (c'était donc le 27 au soir), il fut pris de douleurs abdominales violentes. Elles siégeaient au niveau de l'estomac, au niveau du colon, puis elles se localisèrent dans la région sternale, au médiastin, à la « mamelle (9) ». Il avait l'impression d'une griffe de fer qui l'enserrait avec force. Cet état s'accompagnait de violents frissons et d'angoisse. N'ayant pu retrouver sa voiture, il se traîna au bras de Lachèze pour rentrer chez lui. Les douleurs étaient atroces, les frissons se répétaient. Il semblait près d'étouffer. Après une amélioration, une nouvelle crise se manifestait dans la nuit. Cabanis, prévenu arriva, à une heure du matin. Mirabeau avait peine à retenir les plaintes que lui arrachaient des douleurs intenses. Il suffoquait. Son visage était gonflé, son pouls intermittent et convulsif. Cabanis fit pratiquer une saignée, appliquer des vésicatoires et des sinapismes cantharidés, qui affectèrent légèrement sa vessie. Les ardeurs de cette dernière furent calmées par une émulsion camphrée. Peu à peu, les douleurs s'atténuèrent et la respiration redevint libre. Le malade était couvert de sueurs abondantes. Se sentant mieux, Mirabeau renvoya Cabanis à Auteuil pour rassurer Mme Helvétius.

La nuit du 29 au 30 fut assez bonne mais, le 30 au matin, survenait une nouvelle crise, présentant les mêmes caractères ; la douleur irradiait vers l'omoplate et la clavicule droites ; sa tête était lourde, sa bouche pâteuse, la peau chaude, le pouls intermittent. Après application de sangsues et de vésicatoires et des alternatives d'amélioration et d'aggravation, apparurent

---

(7) Pour Brissot, il aurait passé la nuit avec deux danseuses de l'Opéra, Mlles Helisberg et Coulomb et, pour certains, elles se seraient déclarées satisfaites de ses hommages. Cabanis, plus discret, précise « qu'en santé ordinaire, son dîner était son seul repas ; faible et languissant, il osa y joindre un repas de nuit. Il soupa et ne s'en tint pas à cette faute, déjà si grave en elle-même en son état ; le lendemain, je le trouvais très changé ».

(8) Ayant appris que Mirabeau était malade, Cabanis s'était rendu à Argenteuil, et les deux hommes s'étaient croisés.

(9) Son père avait également présenté des étouffements, accompagnés d'une barre diaphragmatique.

des vomissements bilieux qui le soulagèrent (10). Puis angoisse et dyspnée se manifestèrent à nouveau. A 11 heures du soir, son état était passable et même cette détente permit de refaire son lit (11).

Mais, le jeudi, à 3 heures du matin débutait une quatrième crise, qui d'emblée fut très grave avec les mêmes symptômes. Son visage était décomposé ; puis, une fois de plus, peu à peu, ces manifestations s'amendèrent. Cabanis lui demanda alors d'appeler en consultation Petit et Jeanroy. Mais Mirabeau, plein de confiance en son ami, refusa. Toutefois les deux consultants se réunirent sans voir ni examiner le malade et purent s'entretenir avec Cabanis, qui leur fit remarquer le caractère très périodique des accès fébriles et douloureux, et avec leur accord, il prescrivit du quinquina, médicament rare à cette époque. Le vendredi 1<sup>er</sup> avril, les douleurs et la gêne respiratoire persistaient ; les urines étaient rares et le pouls imprenable. Mirabeau, qui se savait perdu, accepta sur les instances de Cabanis de voir Petit, qui jugea que la fin était proche. Puis survint une nouvelle amélioration. Dans la matinée, il reçut un bref moment Lamourette, qui venait d'être nommé évêque de Rhône et Loire. A 1 heure, avec son notaire M<sup>e</sup> de Mautort, il fit son testament (12). Dans la soirée, il reçut Talleyrand, évêque d'Autun (13) et il lui confia toute une série de dossiers, en particulier son rapport sur les successions, sujet qui devait être discuté à l'Assemblée, puis d'autres sur le mariage des prêtres, sur le divorce, sur l'Education nationale, sur la réforme de l'Académie.

Toujours en proie à de très violentes douleurs, il suppliait Cabanis de lui donner de l'opium. Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 avril, toujours conscient, il ne pouvait plus parler et écrivait sur un papier. Une nouvelle crise survint avec une telle exagération des douleurs, qu'il réclamait à nouveau de l'opium (14), se plaignant avec amertume du retard que l'on mettait à le soulager. Puis,

---

(10) Dans une note qui se trouve aux Archives du musée Paul-Arbaud, on peut lire : Cabanis et Lachèze précisent « que le mouvement fébrile du matin avait développé un état bilieux marqué. Il nous a paru que ces spasmes, qui se renouvellent de moments en moments étaient produits et entretenus par la présence de bile dans le canal alimentaire et surtout dans l'estomac. Nous avons prescrit au malade de l'eau de Sedlitz, à une forte dose, pour produire d'abondantes évacuations. Les spasmes se sont calmés, le pouls a perdu presque tout caractère convulsif et, même, les douleurs de la poitrine diminuaient par degré. La situation actuelle du malade est très satisfaisante, quoiqu'il n'y ait pas lieu de croire que les accidents soient terminés ».

(11) Pendant toute sa maladie, les soins matériels les plus dévoués lui furent prodigués par son valet de chambre Legrain et par la femme de ce dernier, qui était enceinte. Ils le veillèrent jour et nuit.

(12) Sa sœur, Mme du Saillant, était sa légataire universelle et Lamark, auquel il laissait ses papiers politiques, était son exécuteur testamentaire. Ses papiers littéraires devaient revenir à Cabanis et à Flachault.

(13) Les visites de Lamourette et de Talleyrand ont incité Camelin à se demander si Mirabeau ne s'était pas alors confessé. Or, la visite de Lamourette fut très brève et celle de Talleyrand eut lieu devant plusieurs personnes (Cabanis). Le curé de la paroisse s'était présenté et n'avait pas été reçu.

(14) Certains ont accusé Cabanis d'avoir donné de l'opium pour abrégé les jours de Mirabeau. Ce dernier souffrait atrocement, et il semble difficile de dire que cette prescription ait été une euthanasie.

la parole lui revint. Au bout de dix minutes, il présenta une convulsion et expira à 8 h 15 (à 9 h 30 pour certains).

La nouvelle de la maladie de Mirabeau s'était répandue dans tout Paris. Jour et nuit, une foule nombreuse était rassemblée devant sa demeure (15). Le Roi, la Reine faisaient prendre de ses nouvelles. Les plus hautes personnalités essayaient de le voir. Et dans cette foule, qui attendait avec angoisse, les bruits les plus divers et en particulier celui d'un empoisonnement couraient.

### III. *Les résultats de l'autopsie*

La mort brutale de cet homme de 42 ans, en pleine force, fit penser aussitôt à un empoisonnement. Aussi, pour affirmer ou infirmer ce bruit, il fut judiciairement décidé de pratiquer son autopsie, dans les conditions que nous avons exposées plus haut de manière à ne laisser aucun doute sur la cause de la mort. Celle-ci eut lieu dès le lendemain 3 avril sous une tente dressée dans le jardin.

Nous avons retrouvé deux procès-verbaux de cette dernière. L'un aux Archives nationales, l'autre au musée Paul Arbaud à Aix. Ils ne diffèrent que par des points de détail. Nous rapportons celui d'Aix-en-Provence, signé par le citoyen Lefèvre, maître en Chirurgie, chirurgien-major de la section des Quatre Nations, chirurgien de 1<sup>re</sup> classe dans les Hôpitaux militaires.

« ... A une heure de relevé arrivèrent MM. Petit, Vicq d'Azir, médecins et MM. Bras d'Or, Pelletan, L'Héritien etc., tous officiers de santé, proposés par les juges du Tribunal pour l'examen du cadavre, lesquels y procédèrent ainsi qu'il suit :

« 1<sup>o</sup> Après avoir examiné avec la plus scrupuleuse exactitude toute la périphérie du corps, on remarqua sur la face supérieure des pieds, au niveau du gras des jambes, à la partie inférieure de la cuisse et à la face externe du bras gauche les marques des (un mot illisible) ou des vésicatoires qui avaient été appliqués.

« 2<sup>o</sup> Le bas-ventre, très météorisé, fut ouvert et l'on trouva dans la région épigastrique, surtout dans l'hypochondre droit les désordres suivants : l'épiploon adhérent à la paroi antérieure du ventre, le ventricule de l'estomac, à sa face postérieure depuis son orifice cardiaque ou supérieur, le grand coud de sac, tout le long de la petite courbure jusqu'au pylore ou orifice inférieur présentaient plusieurs taches brunes qui indiquait l'inflammation qu'avait subi ce viscère, qui, ayant été ouvert, présentait intérieurement les mêmes marques d'inflammation qu'à l'extérieur sans érosion (la remarque sans érosion fut faite parce que M. Bras d'Or, en ouvrant l'estomac, avait donné un coup de pointe de ciseaux qui fut pris par un des assistants pour une érosion, ce qui fut vérifié à l'instant par l'assemblée et reconnu comme un coup de ciseaux).

---

(15) Mirabeau est mort au premier étage du 42 de la rue de l'Hôtel-Dieu (où se trouvait une ferme appartenant à cet établissement). Le peuple lui donna le nom de rue de Mirabeau. En 1793, elle devint la rue du Mont-Blanc et, en 1816, la rue de la Chaussée-d'Antin. Elle avait beaucoup changé, comme le montre Balzac dans *Le Colonel Chabert*.

« Le petit épiploon participait à cette inflammation, l'intestin duodénum était très gonflé et d'un brun obscur. Suite de l'inflammation, l'intestin ouvert présentait intérieurement le même état. Ses membranes étaient amincies.

« Le diaphragme du côté droit était d'un rouge foncé dans sa partie charnue et paraissait avoir été en partie le foyer de l'inflammation.

« Le grand lobe du foie était également enflammé jusque dans sa propre substance, la vésicule du fiel était remplie d'une bile épaisse, noirâtre.

« Le rein droit était beaucoup plus gros que le gauche et avait été atteint d'inflammation ainsi que le tissu graisseux qui l'entourait. Les autres viscères contenus dans cette capacité étaient dans un état normal.

« L'ouverture de la poitrine présenta des difficultés par l'ossification des cartilage sterno-costaux, le sternum enlevé, il sortit de la poitrine trois demi-setiers (16) de sérosité rougeâtre : les poumons étaient dans un état sain, le droit seul était adhérent dans sa partie supérieure, cette adhérence paraissait être l'effet d'une ancienne inflammation. Le péricarde (sac membraneux qui enveloppe le cœur) ayant été ouvert il en sortit une odeur infecte et environ une chopine (17) d'humeur lymphatique, jaunâtre, épaisse, dont une partie s'était coagulée, formant une espèce de membrane, qui couvrait la surface du cœur et s'étendait sur la naissance des gros vaisseaux ainsi que sur la surface interne du péricarde qu'elle tapissait dans son entier.

« L'ouverture du crâne ne présentait rien de remarquable, si ce n'est une humeur gélatineuse que l'on trouva répandue entre les membranes pie-mère et arachnoïde, qui recouvraient le cerveau ; ce qui prouverait que cet organe a été aussi atteint d'inflammation.

« Il résulte de l'examen du cadavre. Savoir : 1° que le sang avait une très grande disposition inflammatoire, ce qui est prouvé par l'inflammation du cœur, du péricarde, du diaphragme et consécutivement celle du foie, de l'estomac et des autres parties ci-dessus dénommées ont été les causes de la mort... (18) » etc.

LEFÈVRE.

Le procès-verbal des Archives nationales ne mentionne pas l'odeur infecte du liquide, ce qui est pourtant un renseignement capital. Il y est noté que le péricarde était rempli de près de trois demi-setiers d'une humeur jaunâtre, que la surface du cœur et la face interne du péricarde étaient recouvertes de concrétions lymphatiques très épaisses qui faisaient adhérence entre ces surfaces jusqu'à l'origine des vaisseaux, que les cavités cardiaques contenaient quelques caillots. Il signale l'existence dans la cavité pleurale gauche d'un épanchement d'une chopine au moins d'un liquide rougeâtre. La conclusion est que l'on ne peut trouver « aucune cause qui puisse être regardée comme mortelle que l'état où ont été trouvés le péricarde, le cœur et le diaphragme (19) ».

(16) Un semi-setier de Paris correspondait à un quart de litre.

(17) Une chopine de Paris correspondait à un demi-litre.

(18) Ici s'arrête la partie médicale du procès-verbal.

(19) Le corps, embaumé, fut transporté au Panthéon. Il en fut retiré le 21 septembre 1794. Pour le Père Derumeau, il aurait été alors déposé dans un petit cimetière situé au chevet de Saint-Etienne-du-Mont. Puis son cercueil de plomb fut ouvert et ses restes, placés dans une bière de bois, auraient été transportés de nuit au cimetière Sainte-Catherine, sans aucun indice de lieu, ni indice tumulaire (Coyecque). Le cercueil de plomb vide, déposé dans une des salles attenantes au cimetière de Saint-Etienne-du-Mont, ne fut restitué à sa sœur qu'en 1798.

En résumé, Mirabeau, atteint de coliques néphrétiques, aurait peut-être présenté deux ans avant sa mort, une légère éclipse cérébrale et une crise de douleurs précordiales avec angoisse en se penchant en avant. Le lendemain d'excès génitaux, il fut pris dans la nuit de douleurs atroces qui, d'abord abdominales, devinrent rétrosternales. Ces douleurs à type d'étau étaient accompagnées d'angoisse, de dyspnée, de frissons, d'un pouls imprenable. Elles évoluaient par crises de quelques heures, qui survenaient la nuit et s'amendaient dans le cours de la journée, pour reprendre chaque nuit avec plus d'intensité. La mort survint à la 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> crise, le 6<sup>e</sup> jour au milieu de douleurs atroces. L'autopsie montra l'existence d'un épanchement péricardique d'une odeur infecte, dont une partie s'était coagulée, formant une épaisse membrane qui tapissait tout le péricarde et s'étendait sur la naissance des gros vaisseaux.

C'est sur ces bases que nous devons discuter le *diagnostic*.

Il en est un que nous voulons éliminer d'emblée car il ne repose que sur des racontars (20), c'est celui de *l'empoisonnement*.

En effet, s'il y eut empoisonnement, comment les 44 médecins présents auraient-ils pu cacher ce fait aux nombreux témoins. Par ailleurs les lésions constatées ne sont pas celles d'un empoisonnement.

Il ne reste donc que deux diagnostic possibles : l'infarctus du myocarde, la péricardite.

---

(20) Un libelle circulait :

« Ils ont dit :  
Nous avons du fer,  
Mais eux ils ont du poison.  
Les Lameth endorment le peuple  
sous leur patriotisme.  
Ils vivent et Mirabeau meurt. »

Vicq d'Azir aurait déclaré que, vu l'état des intestins, la mort pouvait avoir été occasionnée par des préparations violentes comme du poison.

Gaillard rapporte que son frère aurait vu entrer dans son bureau Fourcroy, tout pâle, qui se serait écrié « que l'estomac était criblé comme un écumoire, que l'on avait pris le parti de faire un mensonge, que les lésions étaient secondaires à l'arsenic ou à tout autre poison minéral ».

Moore signale qu'un nommé Rondel, étudiant du Pr Sue, aurait dit devant son maître : « Mirabeau a été empoisonné » et que Sue, aussitôt, l'aurait repris et lui aurait répliqué : « Mirabeau n'a pas été empoisonné et ne peut avoir été empoisonné. Comprenez cela, espèce d'imprudent. Est-ce que vous voudriez que le peuple dévore le Roi, la Reine, l'Assemblée et nous tous ? »

Un incident vint renforcer la thèse de l'empoisonnement : ce fut la tentative de suicide du secrétaire du tribun, Combs. En effet, la nuit qui précéda la mort, il fut trouvé dans sa chambre, couvert de sang et le corps criblé de coups de canif. Brissot explique ce fait par le chagrin ressenti par Combs de voir disparaître son maître. Mais, dans les journaux de l'époque, il est rapporté que Combs aurait enlevé et gardé la clef du meuble où Mirabeau rangeait ses papiers et que ce dernier, réclamant cette clef, on aurait trouvé Combs baignant dans son sang. D'Allonville précise ce récit et affirme avoir eu l'aveu de Combs, qui se serait servi d'un poison fourni par les frères Lameth. Arrêté, Combs fut remis en liberté le 16 avril.

Commençons par l'*infarctus du myocarde*. La constitution du tribun, son mode de vie sans aucune hygiène, avec un surmenage physique et intellectuel ainsi que des excès sexuels, les coliques néphrétiques dont il souffrait, son obésité dessinent un ensemble dans lequel s'intègre aisément l'athérosclérose. On pourrait ajouter que cette ophtalmie dont nous avons parlé et qui aurait menacé la vision aurait pu être secondaire à des hémorragies rétiniennes. Cela apporterait un argument supplémentaire à l'hypothèse de la maladie artérielle, mais il faut avouer que, devant l'imprécision de l'atteinte oculaire, ce serait forcer les faits.

Les manifestations cliniques peuvent par ailleurs évoquer la survenue d'un infarctus du myocarde, encore que leur évolution sur huit jours, pendant lesquels les douleurs épigastriques ou précordiales se sont répétées soit insolite. Moore, en 1939, s'est fait le défenseur de ce diagnostic et conclut que Mirabeau était mort d'une néphrite chronique avec artériosclérose généralisée, hypertrophie et dilatation du cœur, avec une péricardite séro-fibrineuse aiguë, avec occlusion des coronaires et pleurésie, complication fréquente d'un infarctus. Ces conclusions sont peut-être un peu hâtives car, d'une part, il n'existait qu'un rein droit « gros et enflammé », que d'autre part l'épanchement péricardique n'était pas séro-fibrineux et qu'enfin l'examen des coronaires n'avait pas été pratiqué, puisque la connaissance de leur occlusion date d'un siècle après la mort de Mirabeau. Tout récemment, Destaing s'est rallié au diagnostic de « angor de Prinzmetal. » Il s'agit de crises angoreuses ou la douleur survient spontanément et n'est pas provoquée. Elle est cyclique avec régression lente et retour à heure fixe. Enfin, elle peut aboutir à l'infarctus. Tel est le diagnostic posé par cet auteur.

Si sur le plan clinique les manifestations présentées par Mirabeau ressemblent au tableau défendu par Destaing, nous croyons que les constatations nécropsiques ne sont pas en faveur de ce diagnostic et permettent de l'éliminer. En effet, si dans l'infarctus, il peut exister un épanchement péricardique, celui-ci est citrin ou séro-hématique. Il est peu abondant et surtout il est sans odeur. Enfin, on ne trouve jamais de fausses membranes tapissant les deux faces du péricarde.

C'est donc le diagnostic de *péricardite* qu'il faut retenir, comme l'avait soutenu Bouillaud dès 1835. « Un illustre orateur, Mirabeau, écrivait-il, éprouva dans toute son atrocité l'horrible supplice de la péricardite telle que nous la décrivons... quelques péricardites évoluent avec tant de rapidité qu'elles foudroient pour ainsi dire les malades. »

Les frissons, la fièvre, les douleurs, l'abondance du liquide et son caractère fétide, les fausses membranes, les lésions inflammatoires du diaphragme, du foie sont en faveur d'une péricardite purulente.

S'agissait-il d'une péricardite purulente tuberculeuse ? En faveur de ce diagnostic très hypothétique, viennent plaider la pleurésie hémorragique constatée, les adhérences du poumon droit, « effet » d'une ancienne inflammation. Par ailleurs, la tumeur cervicale observée n'aurait-elle pas été la

manifestation d'une adénite tuberculeuse ? Mais, il s'agit là d'un terrain sur lequel nous croyons plus prudent de ne pas nous aventurer.

Pour conclure, nous croyons, après bien d'autres, que Mirabeau a succombé à une péricardite purulente qui a évolué en quelques jours au milieu de très violentes douleurs.

## BIBLIOGRAPHIE

- Archives nationales C 131, n° 462.  
Biblioth. Arbaud, Aix-en-Provence, Fonds Mirabeau 107.  
Biblioth. nat. Manusc. fr. 2650 ; f. 118-192 L 39<sup>b</sup> 4766.  
« Le Courrier de Gorsas », t. XXXIII, p. 169.  
ALLONVILLE (d') : « Mémoires secrets de 1770 à 1830 ».  
ALMERAS (d'H.) : « Etudes psycho-physiologiques », 1923.  
BACOURT (A.) : « Correspondance du Comte de Mirabeau et de Lamark (1851) ».  
BARTHOU (L.) : « Mirabeau », Hachette (1813).  
BERGOUIGNOUX (J.A.) : « A propos de la mort de Mirabeau », *Franc. Médic.*, 1913, 129-131.  
BOUILLAUD (J.B.) : « Traité des maladies du cœur », 1885, 129-131.  
BRISSOT : « Mémoires », Paris (Didot, 1877, p. 390).  
CABANES : « Les maladies et la mort de Mirabeau », *J. de Méd.*, 1890, 625-630 ;  
« Mirabeau est-il mort empoisonné ? », *Chr. Méd.*, 1909, 343-345 ;  
« Les cheveux de Mirabeau », *ibid.* ; 1911, 18, 16.  
CABANIS : « Œuvres », t. II.  
CASTRIE (Duc de) : « Mirabeau », Fayard, 1960.  
DERUMEAU : « Les deux Eglises du Mont », *Saint-Etienne-du-Mont*, 1976, n° 139, 1-6.  
DESTAING (F.) : « La mort de Mirabeau », *Cah. Méd.*, 1977, 1151-1152.  
DUCHENNE (H.) : « La dernière maladie de G.H. Riquetti, comte de Mirabeau ». *Gaz. Hôp.*, 1890, 3-63-439-90-497.  
DUJARRIC DE LA RIVIERE (R.) : « Quand Cabanis soignait Mirabeau », *Médec. de France*, 1961, 122, 9-13.  
DUQUESNOY (A.) : « Journal » (1894).  
FEUILLET DE CONCHES : « Souvenirs d'un ancien septuagénaire ».  
GAILLARD (M.A.) : « La Révolution, la Terreur, le Directoire » (Plon, 1909).  
LAIGNEL-LAVASTINE : « La péricardite purulente de Mirabeau », *Soc. Fr. Hist. de la Médec.*, 1946, 6, 71-77.  
LEGRAIN : « Souvenirs », *Nouv. Rev. rétrospect.*, 18, 1902, 95-97.  
LEMAY : « La mort suspecte de Mirabeau », *Pr. Méd.*, 1939, 67. Suppl. 48-51.  
LOMENIE (Ch. de) : « Les Mirabeau », 1889-1891.  
MONTIGNY (Lucas de) : « Mirabeau et les femmes », *La Révolut. Franç.*, 1918.  
MANCERON (Cl.) : « Les hommes de la Liberté ».  
MOORE (R.) : « Gabriel-Honoré Riquetti, Count of Mirabeau, a Medico historicae study », *Ann. Med. History*, 1939, 191-197.  
RIVAROL : « Mémoires » (Paris, 1824).  
ROLLAND : « Mes souvenirs sur Mirabeau » (1869).

